

Détail des candidatures
APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) " INVESTISSEMENTS
TERRITORIAUX DÉDIÉS AU TOURISME DE PROXIMITÉ "

1. Développement d'offres et d'équipements touristiques, par la Commune de HUNSPACH (67250 - Territoire Nord Alsace)

La commune de HUNSPACH est labellisée « Plus Beau Village de France » et a été élue « Village Préféré des Français en 2020 ». Elle rayonne sur le territoire et attire de nombreux touristes, mais sans être sur-fréquentée.

Les différentes actions présentées dans ce projet visent à améliorer l'accueil des visiteurs, par l'installation de plusieurs équipements, mais aussi de développer de nouvelles offres touristiques, afin de prolonger la durée de séjour.

La mise en valeur du patrimoine historique et naturel est la ligne de conduite voulue par la commune. De nouvelles actions visent notamment à préserver et à faire connaître la biodiversité dans le cadre de l'Atlas Communal de la Biodiversité.

Différents partenaires locaux ont contribué à la réflexion : l'Association d'Histoire de HUNSPACH, le Club Vosgien de SOULTZ-SOUS-FORETS, le Centre d'initiation à la Nature et à l'Environnement de MÜNCHHAUSEN, le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, l'Association des Amis de la ligne MAGINOT d'Alsace, la Maison UNGERER, l'Office de Tourisme de l'Alsace verte, la Communauté de commune de WISSEMBOURG.

Les actions portées sont expliquées ci-dessous.

- La création et l'équipement touristique de deux circuits découvertes

Actuellement, il y a déjà un circuit pédestre historique au centre du village et un circuit « La ligne MAGINOT et le Fort de SCHOENENBOURG » balisé par le club Vosgien.

L'objectif avec la création de deux nouveaux circuits est de compléter l'offre touristique en faisant découvrir aux visiteurs le patrimoine historique et naturel de la commune : le banc Napoléon, plusieurs casemates et la forêt de VORDERWALD. Ainsi les sentiers permettront de renforcer le lien entre la zone habitée et les zones naturelles/agricoles tout en favorisant la mise en valeur des paysages. Ils seront balisés par le Club Vosgien.

Les balades proposées seront accessibles depuis le village, de courtes durées (moins de 2 heures) et adaptées aux familles. Les sentiers sont déjà existants.

Les sentiers seront agrémentés de bancs et d'une table de pique-nique et deux tilleuls seront plantés près des bancs pour abriter les visiteurs.

- La mise en place de panneaux d'interprétation ludiques dédiés au patrimoine naturel

L'objectif est là aussi de compléter l'offre touristique. Les panneaux seront répartis sur le circuit historique déjà existant du village et sur le circuit « La ligne MAGINOT et le Fort de SCHOENENBOURG ».

12 panneaux en bois et en grés, dont certains ludiques avec volets à soulever, empreintes, fenêtres d'observation, informeront les visiteurs sur deux thématiques :

- « Les vergers de la commune » : Les vergers sont des lieux à fort potentiel pour la faune et la flore sauvage spécifique du village.
- « La forêt de VORDERWALD » : La présence de différents forts, casemate dans la forêt, témoigne de l'histoire caractéristique de la commune et de la région. C'est aussi un espace très intéressant à étudier car une partie de la forêt n'est pas

exploitée, faisant de cet espace une zone d'observation privilégiée pour les amis de la nature.

Ils seront créés en partenariat avec le Centre d'Initiation à la Nature de MUNCHHAUSEN, qui, en parallèle, organisera des sorties nature grand public sur ces sentiers, enrichies d'autres thématiques (exemples : initiation aux indices de présence animale, faune et flore du verger traditionnel, à la rencontre de la biodiversité au cœur du village, découverte et utilisation des fruits sauvages).

- La création d'un parking pour voitures, ainsi qu'un espace d'accueil dédié aux cyclotouristes

La création d'un parking de 97 places au lieu-dit « Schwalm » s'inscrit dans une démarche de la commune de répondre à deux demandes de stationnement : de la part des touristes et des riverains.

Les parkings actuels (cimetière, salle des fêtes, tennis club) ne suffisent pas à accueillir convenablement les visiteurs lors des week-ends et journées à fortes influences.

L'objectif est d'améliorer l'accueil et la gestion des flux.

Par la suite, la commune souhaite développer, en face du parking, des logements avec un espace dédié à l'Office de Tourisme.

De plus, sera créé un espace d'accueil pour les vélos permettant aux touristes de déposer en toute sécurité leurs vélos et de visiter le village. Le projet consiste en la pose d'un abri couvert mais à libre accès. Des arceaux seront posés pour accueillir 11 vélos (tous types de vélo dont volumineux)

La commune accueillera dans les années à venir une voie verte, future liaison entre le village de BIRLENBACH et SEEBACH, en passant par la gare de HUNSPACH.

Les cyclistes peuvent accéder à une station de gonflage et à un point d'eau à la Maison UNGERER, située à une centaine de mètres de l'abri à vélo. Dès que la nouvelle piste cyclable sera en cours de travaux (à l'horizon 2026), la commune installera des équipements complémentaires.

- La création d'une aire de jeux pour enfants au centre du village

Cette action permettra de compléter l'offre et de répondre aux besoins des familles et des visiteurs de disposer d'une aire de jeux pour enfants.

L'aire sera installée sur un espace vert, équipé déjà de tables de pique-nique. Le projet consiste à installer, dans le respect de l'environnement et sans effectuer de mouvements de sol (à minima), une petite aire de jeux pour les enfants (de 2 à 7 ans) composée d'un ensemble de jeux en bois, partiellement couvert, comportant un téléphérique, une balançoire, une cabane de type maison alsacienne, une toupie et un poney-bascule.

- La création d'un jardin pédagogique et intergénérationnel « ObstGarten »

La commune souhaite aménager un jardin expérimental, accessible à tous, qui valorise son patrimoine naturel et les dynamiques locales de jardinage.

La parcelle concernée par le projet est située à proximité du centre du village et longée par un des circuits thématiques.

Ce jardin permettrait de proposer des temps d'animation pédagogiques et deviendrait un lieu citoyen où on partage les savoir-faire liés au jardinage et l'observation de la nature. Il sera aussi un lieu d'agrément qui offrira une pause « à la fraîche » aux nombreux visiteurs de la commune.

L'entrée du jardin sera matérialisée par une clôture en bois et un portillon. Le visiteur sera accueilli par un mobilier qui sert à la fois d'assise et de point d'information sur le jardin.

Des talus seront constitués de plantes aromatiques, médicinales et métallifères. Un totem de médiation permettra de sensibiliser les visiteurs à l'intérêt de ses plantes pour la biodiversité.

Une haie champêtre permettra de créer une limite au jardin et de constituer une strate arbustive. Elle sera constituée de végétaux locaux.

Des arbres fruitiers haute-tige de variétés anciennes seront plantés pour créer de l'ombre, sauvegarder le patrimoine des variétés locales et produire des fruits.

Les parcelles jardinées seront partagées entre l'école et les habitants. Ce sera un lieu de production, mais également de test et d'expérimentation de pratiques (buttes, sur paille, sans arrosage, différents paillages...).

Des haies gourmandes seront composées de petits fruits.

Un sous-bois s'appuiera sur une trame de patrimoine arboré existante et viendra renforcer pour créer un îlot de fraîcheur. Ce lieu plus intime sera également le lieu des cabanes pour les enfants.

Une grande table et des bancs en bois local, ainsi que de petites assises mobiles permettront à la fois aux visiteurs de faire une pause et d'assister à des animations.

Des toilettes sèches et un cabanon de rangement des outils de jardinage prendront place en lisière de sous-bois.

Des bancs et poubelles de tri sont déjà présents dans tout le village et des toilettes publiques sont déjà installées.

Plusieurs points d'information touristiques sont accessibles aux visiteurs du village :

- Un bureau d'information de l'Office de Tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte, avec un panneau extérieur,
- Un panneau devant la Mairie,
- Des brochures à la Mairie.

Un panneau supplémentaire sera aussi installé sur le futur parking par la suite. De plus, l'Association d'Histoire de HUNSPACH est chargée de créer des outils de promotion et d'orientation (carte, guide complémentaire, balade ludique) en lien avec l'Office de Tourisme de l'Alsace Verte et le Centre d'initiation à la Nature et à l'Environnement de MÜNCHHAUSEN.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent 122 236 € pour un coût global de 174 754 €, comprenant en plus le balisage des deux sentiers par le Club Vosgien et le parking pour voitures, les travaux relatifs aux infrastructures routières n'étant pas éligibles d'après le règlement de l'AMI (les parkings de taille importante sont alors exclus).

Le taux de subvention sollicité auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 60 %.

Travaux concernés :

- Aménagements sur deux nouveaux circuits de randonnées : bancs, table de pique-nique et plantation de deux tilleuls
- Mise en place de 12 panneaux d'interprétation ludiques
- Installation d'un espace d'accueil dédié aux cyclotouristes
- Mise en place de jeux
- Création d'un jardin pédagogique

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	24 447 €	20 %
Communauté de communes de WISSEBOURG	3 666 €	3 %
Région Grand Est	14 668 €	12 %

Etat (Appel à projet sentier de Nature)	12 224 €	10 %
Alvéole +	12 224 €	10 %
CeA	55 007 €	45 %
TOTAL	122 236 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 55 007 € à la Commune de HUNSPACH, soit 45 % du montant des dépenses éligibles, car le projet vise à améliorer l'accueil des visiteurs, par l'installation de plusieurs équipements, mais aussi de développer de nouvelles offres touristiques, afin de prolonger la durée de séjour.

2. Adaptation d'un itinéraire cyclotouristique pour personnes en situation de handicap, par la Communauté de communes ALSACE RHIN BRISACH (68600 - Territoire Région de COLMAR)

Le projet consiste à adapter un itinéraire cyclotouristique existant, « Entre remparts et canaux - de NEUF-BRISACH à KUNHEIM », pour permettre son accessibilité aux personnes à mobilité réduite, notamment en vélos adaptés et tricycles, en veillant à la bonne qualité des cheminements, en éliminant les obstacles et en y ajoutant de la signalétique.

Cette démarche s'inscrit dans le schéma directeur des mobilités douces de la collectivité et dans une volonté forte d'inclure tous les usagers, y compris les personnes à mobilité réduite, dans les offres proposées sur le territoire.

Les touristes profiteront de cet aménagement, mais aussi les habitants et notamment les résidents des Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes situés à proximité, qui font régulièrement des sorties en triporteurs encadrées par les bénévoles de l'association « A vélo sans âge ».

La labellisation Tourisme et Handicap du circuit permettra de le faire connaître auprès des touristes notamment. Les travaux ayant déjà démarré, entre le dépôt du dossier et son passage en commission, la boucle a été labellisée Tourisme et Handicap à la mi-avril et ceci pour trois handicaps : le moteur, le mental et l'auditif. Il s'agit du premier circuit pour les vélos adaptés en Alsace et même le premier labellisé en France.

Ce projet a été réalisé en collaboration avec les Directions des Mobilités et Tourisme de la Collectivité européenne d'Alsace, Alsace Destination Tourisme, le collectif Alsace à vélo et COLIBRIUS, spécialiste de l'autonomie des personnes à mobilité réduite.

Entre prairies inondables et canaux bordés de forêts, le circuit est relativement ombragé et permet d'observer la faune et la flore aux abords. Il permet aussi de découvrir NEUF-BRISACH et ses remparts classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que BIESHEIM et KUNHEIM, villages de la plaine du Rhin.

Cette boucle de 18 km emprunte majoritairement des pistes cyclables en site propre. L'itinéraire situé en plaine, longe en partie un canal et est majoritairement plat à l'exception de quelques passages de ponts et de tronçons ponctuellement supérieurs à 5 % qui restent facilement franchissables à vélo.

Des travaux d'aménagement ont été réalisés à différents endroits de la boucle cyclable afin de permettre aux vélos adaptés de circuler en toute sécurité :

- travaux d'aménagements pour la mise en accessibilité (rabaissement d'un trottoir, reprise d'un carrefour, mise en place d'une signalétique de croisement et d'accessibilité),
- mise en place de deux panneaux RIS (relais d'information service) Alsace à vélo, à KUNHEIM et à NEUF-BRISACH (présentation de l'itinéraire, dénivellation, longueur totale, etc.),
- jalonnement de la boucle locale.

Le circuit est parsemé d'aires de pique-nique. Des toilettes publiques et accessibles sont situées à NEUF-BRISACH, BIESHEIM et KUNHEIM.

C'est un itinéraire adapté pour les déficiences auditive, mentale et motrice. Pour la déficience visuelle, le panneau d'informations a été réalisé en caractères adaptés.

Le tour des remparts de NEUF-BRISACH est une option d'itinéraire complémentaire possible mais qui n'a pas été retenue dans le cadre du label Tourisme et Handicap, en raison de la dénivellation importante (27 m. à 9 %) difficilement réalisable en autonomie, mais néanmoins possible dans le cas de vélos adaptés en tandem.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 19 216 € pour un coût global de même montant. Le taux de subvention sollicité auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 60 %.

Travaux concernés : voir liste ci-dessus.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	7 687 €	40 %
Région Grand Est (dispositif « Accompagner la structuration et la mise en tourisme des véloroutes et voies vertes »)	3 842 €	20 %
CeA	7 687 €	40 %
TOTAL	19 216 €	

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 7 687 € à la Communauté de communes ALSACE RHIN BRISACH, soit 40 % du montant des dépenses éligibles, car le projet améliore une offre touristique et permet de la rendre accessible à une clientèle en situation de handicap.

3. Installation d'équipements pour cyclotouristes à l'Office de Tourisme, par la Communauté de communes de la Vallée de SAINT-AMARIN (68550 - Territoire Sud Alsace)

La Communauté de communes de la Vallée de SAINT-AMARIN a une volonté politique de développer les mobilités douces sur son territoire, en particulier le vélo.

Son Office de Tourisme est labellisé Accueil Vélo depuis décembre 2021, mais il souhaiterait s'équiper davantage pour mieux accueillir la clientèle cyclotouristique.

Le projet consiste à installer quatre arceaux vélos et deux bornes de recharge pour quatre vélos électriques au total, devant ses locaux.

Par ailleurs, un panneau d'informations touristiques va être installé, avec une carte générale de la vallée et une carte des circuits vélos et VTT, travaillé avec Alsace Destination Tourisme.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 7 139 € pour un coût global de 8 151 €, comprenant en plus la mise en place d'un totem général pour l'Office de Tourisme. Le taux de subvention sollicité auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 60 %.

Travaux concernés :

- Achat du mobilier arceaux vélos et bornes VAE
- Travaux de raccordement électrique
- Création du panneau d'informations touristiques

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	5 711 €	80 %
CeA	1 428 €	20 %
TOTAL	7 139 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 1 428 € à la Communauté de communes de la Vallée de SAINT-AMARIN, soit 20 % du montant des dépenses éligibles, car le projet va permettre d'améliorer l'accueil des cyclotouristes de l'Office de Tourisme.

Détail des organismes soutenus dans le cadre des dispositifs de soutien aux organismes et aux actions touristiques

1. Clévacances Alsace

Le label Clévacances, qui depuis plus de 20 ans assure la promotion de locations saisonnières en France, a pour objectif de garantir et de promouvoir des hébergements locatifs de qualité. Clévacances France est constituée sous la forme d'une association nationale.

Le label Clévacances compte plus de 11 000 locations-gîtes et 2 000 chambres d'hôtes ; ce qui représente plus de 10 000 propriétaires en France.

L'association Clévacances Haut-Rhin avait été créée en 2008, pour représenter la Fédération nationale. Dans le Bas-Rhin, le label Clévacances était géré par l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin. Du fait de la création d'Alsace Destination Tourisme, l'association Clévacances a souhaité n'avoir également qu'une seule entité, en élargissant l'objet de l'association haut-rhinoise au périmètre alsacien et en l'ouvrant aux adhérents bas-rhinois. L'association Clévacances Alsace a ainsi vu le jour en janvier 2019.

Clévacances Alsace gère le label « Clévacances » pour l'Alsace, qui compte à ce jour 243 propriétaires (248 en 2023) offrant 289 meublés, 33 chambres d'hôtes, 10 hébergements insolites (roulotte, cabane, etc.) et 4 habitats légers de loisirs (dans les campings).

L'association a un rôle important de conseil auprès des hébergeurs que ce soit dans la promotion et la commercialisation de leur hébergement, mais aussi dans le développement de l'aspect qualitatif de leur offre. Elle assure également la promotion de ces hébergements et leur commercialisation, à travers un site internet national (un nouveau site devrait voir le jour et sera connecté aux autres grandes plateformes telles Booking) et des réseaux sociaux alsaciens.

En 2020 et 2021, du fait de la crise sanitaire, les parcs locatifs national et alsacien se sont érodés (perte d'une cinquantaine de propriétaires pour l'Alsace). En effet, la situation a incité certains propriétaires âgés à arrêter et d'autres à louer leur hébergement à l'année. Afin de rassurer les hébergeurs et d'accueillir leurs clients en sérénité, Clévacances avait mis en place un protocole sanitaire, ainsi que des formations.

En 2023, certains propriétaires qui étaient passés en location à l'année reviennent à la location saisonnière. De plus, on assiste à une montée en gamme : les nouveaux hébergements sont plus qualitatifs et offrent de nouveaux services, comme des espaces bien-être, afin de répondre aux nouvelles attentes des clients.

La politique de Clévacances est d'offrir des hébergements de qualité, qui répondent aux attentes des clients. Clévacances n'est pas en concurrence avec Gîtes de France ; les associations ont des stratégies de commercialisation différentes, mais leur objectif commun est de proposer des hébergements de qualité.

Des visites de contrôle sont aussi effectuées tous les cinq ans, pour accompagner les propriétaires dans cette démarche qualitative.

Clévacances Alsace assure également le classement ministériel des meublés alsaciens, aux côtés de Gîtes de France, d'Alsace Destination Tourisme et d'organismes privés.

En 2023, 468 hébergements ont ainsi été visités par Clévacances : 151 dans le cadre du label et 317 dans le cadre du classement.

Bilan des actions 2023 :

- Organisation d'une journée découverte à l'Office de Tourisme du Sundgau, à la rencontre des porteurs de projets
- Organisation d'un webinaire pour exposer aux porteurs de projets les missions de la structure
- Création d'un flyer sur les avantages d'une labellisation Clévacances et d'un flyer sur les bonnes raisons de faire classer son meublé de tourisme
- Participation au Mondial Air Ballon, en tant que partenaire de l'espace tourisme de l'Agence Régionale du Tourisme du Grand Est
- Partenariat sur la plateforme Explore Grand Est

Pour 2024, l'association porte plusieurs actions de communication et de partenariat :

- Accroissement de la visibilité au travers des réseaux sociaux et par le biais d'un(e) influenceur(se)
- Réalisation de kakémonos et de goodies
- Organisation de webinaires au travers des réseaux sociaux à l'attention des porteurs de projets
- Conquête commerciale pour accroître le parc (campagne radio) et fidéliser les adhérents (éductour)
- Développement de partenariats avec des prestataires (conciergerie, livret d'accueil numérique, soins bien-être, etc.)
- Organisation de journées découvertes dans les Offices de Tourisme, destinées aux porteurs de projets pour valoriser les atouts d'une labellisation et d'une classification

2. Gîtes de France du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Le Relais Départemental du Tourisme Rural du Bas-Rhin (plus connu sous l'appellation des Gîtes de France du Bas-Rhin) et l'association des Gîtes Ruraux de France et du Tourisme Vert du Haut-Rhin (plus connue sous l'appellation des Gîtes de France du Haut-Rhin) sont les représentants locaux de la Fédération Nationale des Gîtes de France (gîtes, chambres d'hôtes, citybreak, camping à la ferme, ...).

Leur mission première est de développer de l'hébergement en milieu rural, permettant ainsi de valoriser le patrimoine bâti, de dynamiser l'attractivité locale et de contribuer à la lutte contre la désertification rurale.

Gîtes de France est une marque bien présente sur le plan national. Le contexte de ces deux dernières années a incité les Français à voyager en France et à séjourner au vert. Les médias ont également apporté de la visibilité en communiquant sur cette tendance.

Les deux associations ont un rôle important de conseil auprès des hébergeurs, notamment dans le développement de l'aspect qualitatif de leur offre.

Des visites de contrôle sont aussi effectuées tous les cinq ans, pour accompagner les propriétaires dans cette démarche qualitative.

Elles assurent également le classement des meublés alsaciens, aux côtés de Clévacances, d'Alsace Destination Tourisme et d'organismes privés.

La commercialisation des offres est assurée pour chacune par une société, l'EURL Loisirs et Tourisme Vert en Alsace pour le Bas-Rhin et la SASU Destination Haute-Alsace pour le Haut-Rhin. La commercialisation ne peut pas être effectuée par une association. La séparation des activités et des comptabilités est un choix afin de ne pas contraindre leurs adhérents avec l'application de la TVA sur leurs cotisations.

En 2022, un travail a été mené pour mettre en place un seul site Internet Gîtes de France Alsace en acquérant un outil spécifique et en démarrant une commercialisation commune (travail sur les offres et la réservation).

2.1. Le Relais Départemental du Tourisme Rural du Bas-Rhin

L'association gère environ 730 hébergements pour 600 propriétaires adhérents. Le parc reste dans sa globalité stable entre les nouveaux propriétaires et les sortants.

Pour 2024, l'association souhaite :

- Sensibiliser et accompagner ses prestataires dans la transition énergétique
- Améliorer la visibilité sur Internet
- Rendre l'ensemble de l'offre réservable en ligne
- Développer le partenariat avec les Gîtes de France du Haut-Rhin

2.2. L'association des Gîtes de France et du Tourisme Vert du Haut-Rhin

L'association gère environ 715 structures pour 542 propriétaires adhérents. Le parc a légèrement baissé par rapport à 2023.

Les projets prévus pour l'année 2024 sont les suivants :

- Développement du label Tourisme et Handicap, par la sensibilisation des propriétaires, l'évaluation de nouveaux projets, la revalidation des agréments en cours, et l'accompagnement en compétence de l'équipe sur le sujet (2 évaluatrices)
- Développement du tourisme durable et de la gamme de produit Ecogîte
- Développement des chartes « Valeur parc » dans le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
- Développement de l'accueil vélo
- Opération portes ouvertes
- Promotion auprès des porteurs de projet, pour donner envie de rejoindre le réseau
- Participation à différents salons et événements (Salon de l'Agriculture à Paris, Slow UP, Festivitas, Foire européenne, ...)
- Formation et mise en place de nouveaux processus d'agréments
- Accompagnement en compétence de l'équipe sur les diagnostics de performance énergétique
- Mise en place de webinaires à destination des propriétaires (renforcement de l'accueil, tenu de l'hébergement, stratégie tarifaire et de présentation, ...)
- Développement du partenariat avec les Gîtes de France du Bas-Rhin
- La célébration des 50 ans de l'association, durant son assemblée générale qui aura lieu à l'Ecomusée d'Alsace

3. La Ronde des Fêtes

Créée en 1982, la Ronde des Fêtes est une fédération qui comprend plus de 50 associations adhérentes, réparties sur une cinquantaine de communes, en majorité dans le Haut-Rhin, puis dans le Bas-Rhin et quelques-unes sur les territoires limitrophes.

L'association a un rôle de fédération et d'impulsion, faisant vivre des fêtes traditionnelles et des dynamiques locales, à travers les missions suivantes menées par un salarié :

- promotion des manifestations, grâce à plusieurs outils de communication (site Internet <https://www.rondedesfetes.fr/>, brochure, affiches, spots publicitaires, articles de presse, etc...), dans toute l'Alsace, la Suisse, l'Allemagne, le Territoire de Belfort,...
- mise à disposition de matériel ;
- services et conseils aux membres de la Ronde des Fêtes, dont l'organisation de colloques et de forums et l'édition d'un guide pratique.

En 2023, l'organisation de 44 fêtes qui a attiré plus de 700 000 spectateurs et fédéré plus de 3 000 bénévoles a rassuré l'association dans son rôle de soutien au bénévolat, indispensable pour maintenir les fêtes traditionnelles des villages.

Voici quelques-unes des manifestations soutenues par l'association : Ludo'Florie à Saint-Louis, le Corso Fleuri à Sélestat, la Fête de l'Amitié à Fessenheim, la Fête des Vins à Pfaffenheim, la Foire de la Route des Vins d'Alsace à Jungholtz, le Pfifferdaj à Ribeauvillé, les Médiévales à Rixheim, le Festi'Neuf à Village-Neuf, le Vélo Gourmand à Rouffach, plusieurs marchés de Noël, etc...

Chaque année, elle organise un colloque à l'attention des bénévoles et des communes. Le thème 2024 portera sur « Le Succès grâce à une bonne communication », dont les conclusions seront comme à l'accoutumée diffusées à toutes les associations (ces réunions sont ouvertes à toutes les associations, y compris celles non membres).

Une attention sera aussi portée à une meilleure formation en matière de responsabilité.

L'association s'est engagée dans des fêtes plus respectueuses de l'environnement en remplaçant ses 50 000 m. linéaires de nappes de table plastique distribuées aux associations par des nappes en papier recyclable.

4. L'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT) Grand Est

L'UNAT Grand Est est une association représentative dans la région Grand Est de l'UNAT nationale, tête de réseau du tourisme social et solidaire.

La majorité des structures du tourisme social est située en milieu rural ou en moyenne montagne. Le tourisme social constitue ainsi un des moyens de lutte contre l'isolement des territoires et permet de relancer l'attractivité de certaines régions moins fréquentées.

Ce tourisme a toute sa place dans la stratégie de développement touristique pour l'Alsace, puisqu'il concilie départ en vacances pour tous, respect des territoires d'accueil, de leurs populations et de l'environnement.

En Alsace, le tourisme social et solidaire (centre de vacances, auberges de jeunesse, ...) représente près de 13 % de l'offre globale d'hébergement (soit 15 000 lits) et 11 % des nuitées marchandes (soit 1,08 million de nuitées) générant 60,5 M€ de chiffre d'affaires.

L'UNAT regroupe des fédérations et associations gérant directement et indirectement des équipements d'accueil et d'hébergements (centres de vacances et de séjours, auberges de jeunesse, maisons familiales, hôtels, bases de loisirs, gîtes et refuges, etc.), ainsi que des structures organisatrices de séjour, dans les secteurs du tourisme familial, des vacances

d'enfants, du tourisme des jeunes, des vacances sportives et de plein air, de voyages et de tourisme solidaire.

Elle œuvre ainsi, depuis plus de 30 ans, pour le droit aux vacances pour tous. Ses adhérents proposent des séjours destinés à accueillir tous les publics, quelque soient leurs moyens, dans un but affiché de favoriser la mixité sociale et l'accès aux vacances.

Forte de 70 membres nationaux et de 500 membres régionaux, son action est relayée par 12 UNAT régionales.

L'UNAT Grand Est assure un rôle d'animation, de coordination et d'accompagnement à travers diverses actions :

- Représentation et défense du secteur
- Veille et transmission des informations utiles au réseau
- Promotion des projets de l'UNAT et de ses adhérents
- Mise en produit, ingénierie de séjours, commercialisation des adhérents, en lien avec la coopérative Terre d'Est
- Mise en place des politiques sociales d'aides aux départs en vacances, avec la création de dispositifs adaptés
- Observation du tourisme social et solidaire dans le Grand Est
- Accompagnement à la labellisation Tourisme et Handicap
- Organisation de temps de réflexions collectifs en réponse à des événements d'actualité
- Accompagnement et formation des adhérents dans leurs démarches de progrès

Le rapport d'orientations 2024 de la structure est joint en annexe 7.

En 2021, l'UNAT Grand Est s'est rapprochée de la coopérative régionale Terre d'Est – AJA Union de l'Economie Sociale, afin de proposer un projet d'envergure régionale pour le tourisme social et solidaire, qui se traduit par une gouvernance unique, des missions mutualisées ainsi qu'un outil de commercialisation pour l'ensemble des adhérents UNAT et Terre d'Est.

Terre d'Est animait un réseau de plus d'une vingtaine de centres en Alsace et avait mis en place une centrale de réservation et d'agence réceptive.

La coopérative Terre d'Est reste en place, mais son activité se limite désormais à la commercialisation des séjours, notamment pour le compte de l'UNAT Grand Est.

Au vu de la nouvelle organisation et de la diminution des actions de l'association, une réduction de la masse salariale est opérée à Terre d'Est, en passant de trois emplois à temps plein à deux.

Six employés sont embauchés par l'UNAT Grand Est ; c'est la plus importante de France.

L'UNAT Grand Est a pour objectif de se territorialiser. Sur le territoire alsacien, en 2021, l'UNAT Grand Est a créé un poste d'animateur territorial et un poste de vice-présidence.

Les missions Alsace sont les suivantes :

- Représenter techniquement le réseau auprès des services, des collectivités et des instances locales

En 2022, l'animateur territorial, le Directeur et le Président de l'UNAT ont rencontré certains élus de la Collectivité européenne d'Alsace et l'animateur est en contact régulier avec le service Tourisme de la collectivité (échanges concernant les problématiques rencontrées par les centres, la communication touristique par le biais d'Alsace Destination Tourisme, les dispositifs d'aides aux structures, participation de la collectivité à la plateforme des financeurs de l'UNAT, etc.).

- Animer le réseau local des acteurs du tourisme social et solidaire

L'animateur territorial représente l'UNAT Grand Est en Alsace et participe aux différentes instances et actions sociales et touristiques alsaciennes (AG d'ADT, Salon de l'Economie Solidaire à Strasbourg, etc.).

- Accompagner les adhérents dans leurs projets :

L'animateur territorial est chargé d'accompagner les structures alsaciennes plus spécifiquement, au quotidien, sur les aspects techniques (accessibilité, efficacité énergétique, développement durable, etc.), structurels (place de l'investissement dans le projet associatif), administratifs (aide à la constitution de dossiers de demandes de subventions) et financiers (élaboration de plans de financements, tours de table financiers) de leurs projets.

A titre d'exemples, voici quelques centres qui ont été aidés par l'UNAT :

- o Le Centre PEP Alsace « La Roche » à Stosswihr (pour des travaux d'accessibilité aux normes, d'amélioration de performances énergétiques et d'augmentation de la capacité d'accueil),
- o Le village vacances ULVF – Ambroise Croizat à La Petite Pierre (pour des travaux de rénovation des chambres).

- Appuyer la campagne régionale d'observation ;

L'observatoire permet de faire reconnaître l'intérêt économique et social du secteur en s'appuyant sur des données objectives pour construire des argumentaires politiques, avoir des indicateurs de comparaison permettant aux adhérents de se situer et d'affiner leurs accompagnements, contribuer à identifier et à susciter de nouvelles adhésions.

L'animateur territorial travaille avec chaque structure afin de l'outiller et de la conseiller sur le suivi de ses activités.

- Appuyer localement la mise en place des dispositifs d'aides aux départs

Des échanges réguliers avec la Collectivité européenne d'Alsace ont lieu concernant son dispositif d'aide aux départs aux écoles.

- Organiser et animer des formations

L'UNAT contribue au développement du tourisme social et associatif par une offre de formations destinées aux responsables bénévoles et aux professionnels du secteur. Un des objectifs est de s'appuyer sur l'animateur territorial pour répondre aux besoins des adhérents de chaque territoire.

Une quarantaine de structures alsaciennes sont adhérentes de l'UNAT Grand Est, dont les Ethic Etapes, les PEP, les Auberges de jeunesse de Strasbourg et de Saverne, etc.

L'UNAT « met en forme » l'offre de tourisme social et solidaire à travers de l'ingénierie, la vend à travers son activité de commercialisation et s'appuie sur plusieurs partenaires en matière de communication, dont Alsace Destination Tourisme, mais aussi les autres Départements, le collectif du Massif des Vosges, l'Agence Régionale du Tourisme du Grand Est, etc.

L'UNAT travaille en partenariat avec ADT, puisqu'ADT fait la promotion du tourisme alsacien et de ses différentes filières dont le tourisme social et solidaire, à travers le label Tourisme et Handicap, la communication envers les seniors, les jeunes, etc.

Le Département du Bas-Rhin soutenait Terre d'Est chaque année, à hauteur de 18 300 €. Une subvention exceptionnelle a été accordée à la structure par le Département du Haut-Rhin en 2020, du même montant, du fait de la crise et des enjeux et difficultés du tourisme social et solidaire.

Suite à la mutualisation de leurs missions, c'est maintenant l'UNAT Grand Est qui fait la demande de subvention.

5. La Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige

Créé en 1964, le label « Station Verte » est attribué à des communes touristiques dédiées à la nature, au ressourcement, à la valorisation des terroirs et aux activités de loisirs en tous genres.

La Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige a pour mission principale le développement du tourisme au profit des communes de l'espace rural.

Elle compte 492 Stations Vertes de Vacances dont 22 Villages de Neige et 22 Stations Pêche répartis dans 85 départements et la Nouvelle-Calédonie.

23 communes alsaciennes bénéficient de ce label : Barr, Châtenois, Dossenheim-sur-Zinsel, Kintzheim, La Petite-Pierre, Le Hohwald, Lembach, Marlenheim, Morsbronn-les-Bains, Niederbronn-les-Bains, Oberbronn, Oberhaslach, Ottrott, Saâles, Urmatt, Wangenbourg-Engenthal, Wasselonne, Wissembourg, Eguisheim, Ribeauvillé / Hunawihr, Rouffach, Soultzmatt-Wintzfelden, Munster.

La Fédération travaille en partenariat avec les institutionnels du tourisme : ADN Tourisme, Association des Maires de France, Fédération Française de Camping et de Caravaning, Association des Maires Ruraux de France, Fédération Nationale de la Pêche, Fédération des Parcs, etc.

Elle a pour but de devenir le premier réseau des destinations écotouristiques. Ses labels Stations Vertes, Villages de Neige et Stations Pêche sont référencés dans le guide des démarches de labellisation pour un tourisme durable, co-rédigé par ADN Tourisme et les Acteurs du Tourisme Durable.

Actions phares pour 2024 :

- Lancer les premières actions de la nouvelle stratégie 2023-2027 de la Fédération
- Poursuivre l'ancrage territorial de la Fédération comme acteur du développement touristique
- Accompagner les binômes élus/techniciens des Stations Vertes
- Valoriser l'offre écotouristique
- Poursuivre les partenariats avec les têtes de réseaux nationales sur les valeurs du tourisme durable
- Plan Qualité / Animation réseau
- Partager les bonnes pratiques écotouristiques
- Communication : valoriser l'offre tourisme durable des Stations Vertes sur les réseaux sociaux

6. L'association Journées d'Octobre pour l'évènement Folie'Flore 2024

L'association Journées d'Octobre organise chaque année la manifestation Les Journées d'Octobre au Parc des Expositions de Mulhouse. Depuis 2001 se tient, dans ce cadre, un spectacle floral intitulé Folie'Flore, intégrant des éléments liés aux fleurs, au son, à la lumière et à l'eau.

Ce sont 10 000 m² de jardins éphémères qui sont à découvrir autour de la thématique annuelle, puisque, chaque année, un thème et des partenariats différents sont exploités.

Il s'agit d'un des plus grands événements thématiques de l'Est de la France qui, en 2023, a attiré 170 232 visiteurs de toute l'Alsace mais également des régions limitrophes et d'Outre-Rhin et a ainsi battu son record de fréquentation.

La couverture médiatique nationale a permis à l'évènement de se positionner comme l'incontournable de l'automne dans le Haut-Rhin.

En 2023, pour sa 23^{ème} édition, Folie'Flore a valorisé les fruits et légumes qui sont mis à l'honneur en collaboration avec l'Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace.

Du 3 au 13 octobre 2024, ce sont les jardins paysagers qui seront mis à l'honneur.